



*DISTRICT AISNE DE FOOTBALL*

**Commission d'Appel « Affaires Générales »  
Du Samedi 14 Juin 2025**

**Président** : Mr MOREAU Nicolas

**Membres** : MM. BERIOT Patrice - COUSIN Gilles – EUSTACHE Joël

**Assiste** : Mme GOGUILLON Céline (Secrétaire Administrative)

**1) Appel de l'ICS CRECOIS à une décision de la commission Juridique du 21 Mai 2025 publiée le 23 Mai 2025 sur le site officiel du District.**

**N° 50586.2 – US ANIZY PINON / ICS CRECOIS du 11/05/25 comptant pour le championnat D4, Groupe C**

*« Appel à la suite de la décision de la Commission Juridique « Match perdu par pénalité »*

La Commission note l'absence excusée de l'US ANIZY PINON

Après audition de :

***Pour l'ICS CRECOIS :***

- Mr TRONQUOY Hervé : Licence N° 2410455287 – Président
- Mr GODEK Stéphane : Licence N° 2410689785 - Dirigeant

Jugeant en appel et en deuxième instance,

Les personnes auditionnées ainsi que les personnes non-membres n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

- Considérant que le club de l'ICS CRECOIS a été avisé officiellement du forfait de l'US RIBEMONT MEZIERES FC à 15 H 15 par décision de l'Arbitre Officiel
- Qu'il était objectivement impossible pour l'équipe « B » de l'ICS CRECOIS en déplacement à ANIZY dont le match a débuté à 15 H 00 de modifier la composition de l'équipe pour tenir compte du forfait de l'US RIBEMONT MEZIERES FC
- 

En conséquence :

**La Commission :**

**Décide :**

- D'Infirmier la décision de la Commission Juridique du 21/05/25
- De rétablir le résultat acquis sur le terrain : ICS CRECOIS (2) /US ANIZY PINON (1)
- De porter les frais administratifs de 50 € au compte du club de : ICS CRECOIS
- De rembourser les frais de 1<sup>ère</sup> instance au club de l'ICS CRECOIS pour les porter au compte du club de l'US ANIZY PINON

La présente décision peut être frappée d'appel auprès de la commission régionale d'appel affaires générales de la Ligue de Football des Hauts de France : mail [fmuylle@lfhf.fff.fr](mailto:fmuylle@lfhf.fff.fr) dans un délai de 7 jours à compter de sa publication sur le site officiel du District Aisne de Football.

**Le Président : Nicolas MOREAU**